



Notre site: <https://ugict-rt.reference-syndicale.fr/>
Nous écrire: Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

REJOIGNEZ L'UGICT - CGT
La CGT des Ingénieurs Cadres et Techniciens

■ LE BUDGET DE LA SECURITÉ SOCIALE: NE LAISSONS PAS FAIRE !!

Le gouvernement de Michel Barnier a présenté son projet de loi de finances et son projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2025. Comme annoncé, le gouvernement prévoit un effort de 60 milliards dont la plupart va se faire sur le dos des salarié.es et des retraité.es.

Dans la continuité du macronisme, ce sont les salarié.es et les retraité.es à qui l'on demande à nouveau de payer l'addition du déficit creusé depuis 7 ans au seul bénéfice des grandes entreprises, de leurs actionnaires et dirigeant.es.

Malgré l'affichage de la hausse des impôts pour les plus riches et pour les entreprises, la CGT dénonce des mesures cosmétiques qui servent d'écran de fumée pour cacher de nouvelles décisions austéritaires pour la vie des travailleurs et travailleuses.

LES SALARIÉ·ES ONT ASSEZ PAYÉ !

LE GOUVERNEMENT EST TRÈS FRAGILE : NOUS POUVONS LE FAIRE RECULER !
DÈS MAINTENANT ON S'ORGANISE EN SE SYNDIQUANT DANS SON ENTREPRISE
OU SON SERVICE POUR GAGNER DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.

TOUJOURS LES MÊMES QUI PASSENT À LA CAISSE

Depuis 7 ans, Emmanuel Macron et ses gouvernements **multiplient les cadeaux aux plus riches et aux grandes entreprises**. C'est cette politique qui a creusé la dette.

175 milliards d'aides publiques par an pour les entreprises, c'est un tiers du budget de l'État. C'est +50% en 15 ans ! Et le tout sans ciblage, sans condition ni contrepartie, sans évaluation ni contrôle de l'efficacité. C'est cadeau.

Les actionnaires du CAC 40 se sont augmentés de 30% ces dernières années. Les 10 français les plus riches ont multiplié leur fortune par 3,88 depuis 2017. Vous avez connu les mêmes augmentations de salaire, vous ? Non. Par contre, on nous a volé deux ans de vie avec la retraite à 64 ans.

L'AUSTÉRITÉ, C'EST LA BRUTALITÉ !

Alors que nos services publics sont à bout de souffle, le gouvernement décide à nouveau de les amputer avec :

- 5 milliards d'euros en moins pour les services publics dans les territoires
- 4000 suppressions de postes dans

l'Éducation nationale, alors que l'école manque de moyens (comme l'Hôpital et de nombreux autres services publics)

- Le gel du point d'indice des fonctionnaires alors que leurs salaires réels ont baissé de plus de 18% depuis 2010
- La perte de 200 € en moyenne sur l'année pour tous les retraités du public et du privé avec le report de l'indexation des pensions

ÇA PARLE DE DETTE, JAMAIS DE RECETTES

Qu'on parle d'impôts ou de cotisations sociales, le principe du "pot commun" est simple : plus on a, plus on paye. C'est efficace et ça repose sur les richesses créées.

Les plus riches et les entreprises qui dégagent des profits pour leurs actionnaires s'organisent pour ne pas avoir à payer leur part. Et c'est nous, les salarié.es, actifs et retraité.es qui perdons à chaque fois au change.

Nos services publics, nos systèmes solidaires de redistribution sont aujourd'hui en manque criant de ressources, alors que l'argent existe !

7 ANS DE CADEAUX AUX PLUS RICHES

16 MILLIARDS
BAISSE D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

19 MILLIARDS
BAISSE D'IMPÔTS DE PRODUCTION

5 MILLIARDS
EXTENSION DU CICE

2 MILLIARDS
SUPPRESSION DE L'ISF

1,7 MILLIARDS
BAISSE DE LA TAXE SUR LE CAPITAL

4 MILLIARDS
DEFISCALISATION/REDUC COTISATIONS HEURES SUP

= 50 MILLIARDS EN MOINS
PAR AN DANS LES COMPTES PUBLICS

Pour plus d'explications,
de sources et de chiffres :
www.cgt.fr





■ Le budget de la Sécurité sociale affaiblit davantage notre pacte social

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2025, l'intersyndicale a interpellé les député·es. Les organisations syndicales **CGT**, CFDT, CFTC, FO, FSU, Solidaires et Unsa en appellent à la représentation nationale et au gouvernement afin que ce texte soit profondément remanié.

Ce texte affaiblit davantage notre pacte social

- Gel des pensions de retraite,
 - Hausse du ticket modérateur,
 - Maintien des exonérations de cotisations sociales sur les salaires, etc.
- Il s'agit d'un projet de loi de financement qui aura un **impact insupportable pour les plus fragiles**.

Dimanche 27 octobre, le gouvernement a annoncé par voie de presse, sans consultation des organisations syndicales, vouloir **économiser 1,2 milliard d'euros en alignant les pratiques d'indemnisation des arrêts maladie du public sur celles du privé**.

À la **CGT**, lors de la conférence de presse intersyndicale de la fonction publique territoriale qui s'est tenue mardi 29 octobre, on s'interroge :

« Les 60 milliards de déficit n'ont pas été créés par la fonction publique territoriale alors pourquoi les agent·es doivent en payer les conséquences ? » questionne Natacha Pommet, membre du bureau confédéral.

Les organisations syndicales dénoncent en effet plusieurs mesures, particulièrement brutales :

- Le **décalage de revalorisation des pensions** va toucher tous les retraité·es, y compris ceux dont les basses pensions ne permettent pas de vivre décemment (2 millions de retraité·es vivent en dessous du seuil de pauvreté).
- La **baisse des indemnités journalières** prises en charge par la Sécurité sociale transforme la dimension contributive des revenus de remplacements, et surtout ne prend pas en compte toutes celles et tous ceux qui ne sont pas couverts selon leur convention collective, la durée de leur arrêt, et pour les non-cadres le niveau de leur prévoyance. C'est particulièrement le cas des personnes sans emploi.
- Avec la **hausse du ticket modérateur**, les complémentaires santé vont se retrouver encore une fois à devoir supporter le désengagement organisé de la Sécurité sociale, et au lieu de financer de façon mutualisée, chacun devra payer ses dépenses, soit par du reste à charge soit par une hausse de la complémentaire santé mais aussi des contrats de prévoyance.
- La **sous déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles** engendre un sous-financement de l'Assurance maladie et illustre une augmentation des sous-déclarations de sinistres **aux dépens de la santé** des travailleurs, sans leur garantir l'entièreté de leurs droits.
- Application de la **CSG et de la CRDS sur le revenu des apprenti·es** qui ferait baisser de presque 10 % leur déjà maigre rémunération, **sans même leur ouvrir de nouveaux droits**.

Un projet de loi de financement qui ne permet pas de financer les besoins de protection sociale

Ce PLFSS se distingue aussi par une **insuffisance des recettes** et de ce fait se traduit par un **sous financement de la Sécurité sociale**. Deux secteurs en font particulièrement les frais :

- la **santé** pour lequel les 2,8 % d'augmentation de l'ONDAM dont 3,1 % pour les établissements publics de santé, sont loin de répondre aux besoins. A fortiori pour la santé mentale, pourtant déclarée grande cause nationale pour 2025.
- le **secteur de l'autonomie**, grand âge et handicap, où les mesures proposées sont loin de couvrir les ambitions.

Un projet de loi de financement dont les recettes sont fortement attaquées par les entreprises accrochées à leur dépendance aux exonérations de cotisations sociales.

Dans ce PLFSS, à la suite des démonstrations du rapport Bozio Wassmer, une mesure réinterrogeait la **pertinence des exonérations sociales systématiques**, et prévoyait une **désaccoutumance « en douceur » des entreprises**. Et bien c'est encore trop.

Des **amendements menacent de détricoter cette mesure**. Les organisations syndicales s'opposent farouchement à ce nouveau **refus de participation par les employeurs à l'effort commun et la solidarité**.

Au contraire, **elles réclament une conditionnalité des aides restantes**, dont pour certaines l'utilité est toujours loin d'être démontrée.

Les organisations syndicales appellent donc la représentation nationale et le gouvernement à remanier profondément un texte qui, touchant à la protection sociale, touche à notre pacte social.